

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

# Faire face à de nouveaux enjeux

La Communauté de communes a élu dix vice-présidents. Au programme : élargissement des compétences, mutualisation de services, accueil d'entreprises.

L'argement conforté dans le fauteuil de président de la communauté de communes du Val de Somme, Alain Babaut, maire de Corbie, a profité de cette nouvelle mandature pour élargir le nombre de commissions et préciser leurs missions. « Réunissant 32 communes et plus de 25 000 habitants, notre communauté de communes a la bonne taille pour faire face aux enjeux à venir, a-t-il déclaré lors de son élection le 17 avril. Nos finances sont bonnes mais nous sommes dans un mandat de transition où il y aura de nouvelles évolutions statutaires, nous devons être vigilants et prêts à les prendre en compte. »

« Notre priorité reste l'accueil d'entreprises sur la zone de Villers nous y emploierons toute notre énergie »

Alain Babaut, président

Pour assurer le suivi de ces changements mais aussi pour gérer l'existant, comme les équipements sportifs ou les réseaux d'assainissement collectif du territoire, dix vice-présidents ont été élus pour animer ces commissions où les 65 délégués communautaires travailleront pour faire avancer de



Le nombre de vice-présidents a été élargi pour faire face aux nouvelles missions.

nouvelles idées permettant d'améliorer la vie quotidienne des habitants du territoire.

La nouvelle organisation des commissions prend par exemple en compte l'intégration à venir de l'Office de tourisme au sein de la communauté de communes, le développement d'un réseau de bibliothèques sur le territoire, le suivi de l'élaboration d'un plan local de l'habitat au niveau du Val de Somme et l'importance accrue des dossiers assainissement et envi-

ronnement. La communauté de communes doit aussi se pencher sur les nouveaux textes qui mènent à la gestion prochaine de façon mutualisée des permis de construire et autres documents d'urbanisme des communes ayant un PLU (Plan local d'urbanisme). Une commission transversale intitulée « Stratégie, planification, communication » attentive à toutes ces évolutions sera une force de proposition pour réfléchir en particulier à toutes les possibilités de mutualisation entre les communes et leur communau-

té. « Mais notre grande priorité reste bien sûr, l'accueil d'entreprises sur la zone d'activité commerciale de Villers-Bretonneux, nous y emploierons encore beaucoup d'énergie pour faire aboutir ce dossier avec la commission économique », a rappelé Alain Babaut. Du fait du nouveau mode d'élection des délégués communautaires dans les communes de plus de 1000 habitants, les élus ont remarqué avec satisfaction l'arrivée dans l'assemblée communautaire de davantage de femmes qu'au mandat précédent,

A SAVOIR

Dix vice-présidents

- **Economie** : Patrick Simon, maire de Villers-Bretonneux
  - **Stratégie, planification, communication** : Denis Demarcy, maire de Bonnay
  - **Administration générale et finances** : Henri Gérard, maire de Ribemont-sur-Ancre
  - **Travaux** : Frédéric Dehurvent, maire de Lamotte-Warfusée
  - **Aménagement, habitat, urbanisme** : Jean-Louis Grévin, maire de Sailly-Laurette
  - **Environnement** : Alain Savoie, maire de Marcellave
  - **Assainissement** : Jean-Louis Bruxelles, maire de Vecquemont
  - **Culture** : Geneviève Lojtek, maire de Lamotte-Brebière
  - **Scolarité, équipements sportifs** : François Debeugny, maire de Cachy
  - **Tourisme** : Stéphane Chevin, maire du Hamel
- Les autres membres du bureau sont Bernadette Gallet, maire d'Heilly, Philippe Dine, maire de Daours, Bernard Brochet, maire de Foulloy et Christian Deblangie, maire de Méricourt-l'Abbé.

quelques-unes avec la fonction de maire. Les premières réunions de commissions sont déjà programmées avant l'été.